DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 8 avril 2025

Nombre de conseillers :	*L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian EXCOFON, Maire.*
En exercice : 11	
Présents : 8	
Excusés : 1	
Absents : 2	*Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry TEYPAZ, Jacky MARIN-LAMELLET, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALLIS.*
Votants : 8	
Date de la convocation : 27/03/2025	*Excusés : Marie-José LIGOUZAT,*
	Absent : Jérémie MONGELLAZ, Jean-Loup MARTIN.
	A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ

Délibération n° 2025-D17 – Contrat de bail avec la société Orange pour l'implantation d'équipements techniques Approbation de l'avenant n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29 relatif aux compétences du conseil municipal ;

Vu le contrat de bail initial signé le 19 décembre 2024 entre la commune de Cohennoz et la société Orange concernant la mise en place, l'exploitation et l'entretien des équipements techniques de communications électroniques installés sur les parcelles cadastrées numéro 137 et 154 section A ;

Vu l'avenant au contrat de bail proposé par la société Orange portant sur la modification des plans de l'installation dont les termes sont détaillés dans le projet d'avenant joint à la présente délibération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés *(8 voix pour)*

- **Approuve** l'avenant n°1 au contrat de bail relatif à la mise en place, l'exploitation et l'entretien des équipements techniques de communications électroniques, tel que présenté et conformément aux termes et conditions détaillés dans le projet d'avenant.

- **Autorise** le Maire à signer l'avenant et à accomplir toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le Maire,
Christian EXCOFFON

MAIRIE DE COHENNOZ (Savoie)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-217300888-20250408-2025-D17-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025
Publication : 11/04/2025